3001 Bern, 10.12.2025
Division Higher Education Policy

swissuniversities

swissuniversities
Effingerstrasse 15
3001 Bern
www.swissuniversities.ch

Cadre pour une communication systématique entre les data stewards et les formatrices et formateurs afin de faciliter la professionnalisation, l'échange d'expériences, de bonnes pratiques et des besoins, ainsi que développer des modules de formation.

Analyse des lacunes et recommandations pour les hautes écoles

Contexte

Dans le cadre du Programme Open Science I et afin de mettre en œuvre la ligne d'action C2.3 du plan d'action national pour les Open Research Data (ORD), la Délégation Open Science de swissuniversities a demandé la réalisation d'un projet, mené par l'Università della Svizzera italiana (USI) entre octobre 2024 et juin 2025, afin d'examiner la communication entre les formatrices et formateurs en gestion des données de recherche (Research Data Manangement, RDM) et les data stewards.

Principales conclusions et défis identifiés

- La formation RDM est proposée dans toutes les institutions, mais son champ d'application est inégal, et les formats de formation ainsi que les publics cibles varient.
- Les rôles liés au RDM sont variés et se recoupent fréquemment. Il y a peu de collaboration entre les unités centrales et les professionnel·les en RDM des facultés ; la communication est principalement informelle et repose sur les relations entre les personnes.
- Les hautes écoles spécialisées (HES) et les hautes écoles universitaires (HEU) sont confrontées à des réalités différentes : les HES se caractérisent fortement par une recherche orientée vers la pratique ou liée à l'industrie. Actuellement, les initiatives en matière de RDM sont principalement adaptées à la réalité académique des HEU et doivent être adaptées aux HES.
- Les participant·es à l'étude ont exprimé le besoin pour les institutions de fournir des processus plus clairs, des normes définies et des attentes explicites concernant les responsabilités en matière de RDM ainsi que les exigences de formation. En l'absence de tels cadres, les efforts de soutien restent souvent fragmentés et dépendent d'initiatives individuelles. En outre, il est nécessaire de disposer de personnalités institutionnelles qui promeuvent activement le RDM, en particulier dans les institutions plus petites ou plus orientées vers l'application.

Recommandations pour les hautes écoles en Suisse

Le rapport final du projet formule les propositions suivantes pour relever ces défis :

swissuniversities

- Distinction entre les rôles de soutien et de formation en matière de RDM
    - Peut être abordée de manière progressive en distinguant explicitement les rôles, même si, au début, ces rôles sont susceptibles d'être assumés par une seule personne ou une petite équipe
- Pratiques de communication variées entre les unités
    - Les institutions peuvent mettre en place des mécanismes favorisant la communication entre les unités et une planification commune (réunions régulières, systèmes de tickets et postes partagés entre le corps enseignant et le personnel de bibliothèque) et introduire des incitations sociales, par exemple sous la forme de repas-séminaires mensuels.
- Coordination entre les unités centrales et périphériques
    - Par exemple avec un modèle de coordination de type matrice, où chaque unité périphérique dispose d'un data champion qui assure la liaison tous les deux mois avec les professionnel·les et les formatrices et formateurs du service central de soutien pour les données ; avec un catalogue de formations accessible à tous, répertoriant tous les cours existants ; avec la mise en place d'un comité de pilotage « Data Steward-IT-Legal » qui se réunit régulièrement.
- Structurer les parcours de formation avec une reconnaissance des crédits
    - Intégrer de manière formelle les cours en RDM au bases généralistes du RDM dispensés de manière centralisée et ouverts à toutes les disciplines, ainsi que les cours approfondis spécifiques à certaines disciplines, dispensés conjointement par des formatrices et formateurs RDM centraux et le personnel périphérique chargé du soutien en gestion des données ; intégrer ces parcours dans des programmes d'études cohérents, avec des prérequis et des crédits officiels.
- Identifier les besoins des chercheuses et chercheurs grâce à un dialogue efficace
    - Par exemple, grâce à des sessions de feedback régulières, à des sondages intégrés dans les workflows DMP institutionnels et/ou à la documentation systématique de l'utilisation des services de RDM (système de tickets, wiki interne) ; cela permet de prioriser le développement de contenus, d'éviter la duplication des efforts et de garantir que la formation reste étroitement alignée sur les nouveaux défis auxquels sont confrontés les chercheuses et chercheurs.
- Formalisation des canaux de communication
    - Créer une base de connaissances partagée – à l'aide de plateformes telles que Confluence ou GitBook – qui héberge des supports de formation, des FAQ et des documents clés dans un format accessible et régulièrement mis à jour ; formaliser l'organisation de la communauté de pratique RDM grâce à une définition claire des rôles, à des documents de gouvernance, à des mécanismes leadership rotatif et des cycles révision annuels.
- Encourager l'apprentissage entre pairs
    - Par exemple, à travers un modèle réciproque de « train-the-trainer » et/ou à des ateliers réguliers d'échange entre pairs.

- Exploiter les réseaux existants comme plateformes de communication
    - Les communautés nationales et internationales en RDM, telles que le SRDSN, les European RDA Chapters ou des consortiums spécialisés dans certaines disciplines, peuvent servir de base neutre pour échanger des lignes directrices, des programmes d'études et des « lessons learned ». Une communauté de pratique formelle dans le domaine du RDM au niveau national pourrait organiser à tour de rôle des webinaires, des répertoires communs de supports de formations et des hackathons conjoints afin d'améliorer les flux de communication.

swissuniversities

Pour plus d'informations, veuillez vous référer au rapport final du mandat.